



APPEL À COMMUNICATIONS

RECHERCHE ET PRATIQUES INNOVANTES SUR L'ÉDUCATION EN PRISON.

La Chaire UNESCO de recherche appliquée pour l'éducation en prison, en collaboration avec l'Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage tout au long de la vie (UIL) et l'Institut de coopération pour l'éducation des adultes (ICÉA), organise un colloque international sur la recherche et les pratiques innovantes de l'éducation en milieu carcéral à **Montréal (Québec, Canada) du 25 au 27 mai 2021.**

En cas de problème lié à la crise sanitaire, une formule en ligne sera offerte.

Ce colloque, ouvert à tous et à toutes, vise à réunir des acteurs du monde politique, des milieux de recherche et de pratique ainsi que de la société civile gravitant autour de la question de l'éducation en prison et des pratiques et recherches innovantes. Ce colloque souhaite également donner la parole aux personnes judiciairisées.

Les thématiques du colloque :

Voici à titre indicatif, les principales thématiques de ce colloque.

1. Les impacts de l'éducation en prison

Ce thème couvre les impacts de l'éducation en prison, tant individuels que sociétaux, par exemple du point de vue de la réinsertion sociale, de l'atténuation des conséquences de l'enfermement, de la réduction de la violence dans les prisons mais aussi hors des prisons.

2. Les enjeux politiques et administratifs

Cette section aborde les enjeux politiques et administratifs de l'éducation en prison et vise à dégager des lignes directrices adaptables aux réalités concrètes nationales. Elle reconnaît les grandes disparités, au niveau international, des conditions carcérales et de la place de l'éducation en prison, ainsi que les défis de concertation et de coordination des différents acteurs nationaux des univers politique, carcéral et éducatif. Cette section tient compte également des aspects sociaux et culturels de la justice, notamment avec les pôles que sont les approches punitives ou celles favorisant la réhabilitation sociale et professionnelle et toutes les nuances entre les deux, ainsi que les courants abolitionnistes. Elle intègre également les questions de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent.





APPEL À COMMUNICATIONS

RECHERCHE ET PRATIQUES INNOVANTES SUR L'ÉDUCATION EN PRISON.

3. Des pratiques éducatives en milieu carcéral

Sont réunies, autour de ce thème, des expériences d'enseignement dans le monde carcéral, tant du système public d'éducation de base, d'initiatives d'établissements post-secondaires que de la société civile (associations, ONG et organismes communautaires). L'éducation en prison est entendue de manière large (elle reste d'ailleurs à définir) et prend différentes formes (formelle, informelle et non formelle). En outre, elle peut s'adresser aux personnes détenues ou au personnel du milieu carcéral.

4. Une attention particulière à certains groupes spécifiques

Certains groupes retiennent particulièrement l'attention à l'heure actuelle, parce qu'ils sont sur-représentés dans le monde carcéral (les autochtones, les minorités ethniques, les « étrangers nationaux »), en augmentation (les femmes, les personnes avec des problèmes de santé mentale), ou encore parce qu'ils requièrent des services pédagogiques adaptés (les personnes avec des besoins spéciaux, celles avec des besoins en littératie et en numératie). Des présentations portant sur ces groupes particuliers seront réparties dans les thèmes précédents ou feront l'objet de sessions dédiées.

Soumettre une proposition de communication :

Un comité scientifique évaluera toutes les propositions soumises pour le colloque.

Type de session : Les sessions sont d'une durée de 90 minutes et les présentations individuelles de 20 minutes. Les panels peuvent présenter des formules différentes (table-ronde, présentations, ateliers...).

Afin de soumettre votre proposition de session, veuillez remplir le formulaire de soumission en ligne ou envoyer celui ci-joint à l'adresse suivante : Colloque.ChaireUNESCO@collegemv.qc.ca

Personne-ressource : Véronique Béguet, Ph. D., Cotitulaire de la Chaire (directrice du rayonnement et des partenariats)

DATES LIMITES IMPORTANTES

Proposition de panel : **15 septembre 2020.**

Proposition individuelle : **1^{er} octobre 2020.**

Veuillez noter que nous apprécierions avoir votre résumé ou connaître vos intentions d'en soumettre un avant le **1^{er} septembre 2020.**

Réponse du comité scientifique : **1^{er} décembre** (panel) et **15 décembre** (communication libre).





APPEL À COMMUNICATIONS

RECHERCHE ET PRATIQUES INNOVANTES SUR L'ÉDUCATION EN PRISON.

FRAIS D'INSCRIPTION

400\$ par personne à payer avant le 30 avril 2021.

300\$ pour un paiement avant le 31 mars 2021.

SVP, FAITES CIRCULER CET APPEL À TOUTE PERSONNE SUSCEPTIBLE D'ÊTRE INTÉRESSÉE.

LES ORGANISATEURS :

Fondée en 2011, dans un collège québécois offrant des cours postsecondaires en milieu carcéral depuis 1975, **la Chaire UNESCO de recherche appliquée pour l'éducation en prison** s'est donné comme mission de promouvoir, stimuler et encourager la recherche appliquée liée aux différents aspects de l'éducation en prison et d'intensifier la réflexion et les actions en la matière sur le plan international. Plus d'informations à : <https://www.cmv-educare.com/chaire/>

L'Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage tout au long de la vie est la seule organisation de l'UNESCO dotée d'un mandat spécifique pour la promotion de l'apprentissage tout au long de la vie. Il vise à renforcer les capacités des États membres de l'UNESCO dans ce domaine en mettant l'accent sur les jeunes et les adultes, et en accordant une attention particulière aux politiques et aux systèmes propices à l'apprentissage tout au long de la vie. L'UIL accomplit sa mission à travers l'appui qu'il fournit aux politiques et ses activités de recherche, de suivi, de création de capacités, de mise en réseau et de plaidoyer. Ses publications sont un instrument important pour diffuser connaissances et savoirs et informer les politiques. L'UIL a récemment lancé une initiative sur l'éducation pénitentiaire, dont le but est d'améliorer les politiques et pratiques actuelles dans le domaine de l'éducation pénitentiaire et de stimuler et de promouvoir les échanges professionnels sur l'éducation pénitentiaire entre les décideurs, chercheurs et praticiens dans toutes les régions du monde. Plus d'informations à : <https://uil.unesco.org/fr/unesco-institut>

Fondé en 1946, **l'Institut de coopération pour l'éducation des adultes (ICÉA)** a pour but la promotion et l'exercice du droit des adultes à l'éducation et à l'apprentissage tout au long de la vie, ainsi que l'adoption et le développement d'un modèle démocratique de formation continue. Un tel modèle doit tenir compte de la diversité des besoins et garantir aux personnes l'équité d'accès à l'éducation et aux savoirs, tout au long de leur vie. Il doit leur permettre d'assumer l'ensemble de leurs rôles sociaux, de contribuer à leur croissance personnelle et au développement de la société. Plus d'informations à : <https://icea.qc.ca/fr/organisation>